

# Les traditions religieuses et la promotion des droits de l'homme

Production intellectuelle 2, Unité VI



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

The European Commission support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents which reflects the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

No. version	Auteur, institution	Date/dernière mise à jour
1	<i>Tim Jensen, University of Southern Denmark</i>	<i>3 décembre 2018</i>
2	<i>Mette Nøddeskou, University of Southern Denmark</i>	<i>11 décembre 2018</i>

## LES TRADITIONS RELIGIEUSES ET LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

### LES RELIGIONS ET LES TRADITIONS RELIGIEUSES: OBSTACLES AUX DROITS DE L'HOMME OU PARTENAIRES DANS LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME ?

Une historienne danoise spécialiste de la question des droits de l'homme, Eva Marie Lassen, a écrit sur le rôle de la religion aux origines et dans l'histoire de la Déclaration Universelle des droits de l'homme de l'ONU:

*"La création et le développement initial du droit international des droits de l'homme s'est déroulé en grande partie indépendamment des traditions religieuses [...] Dans les années 1980 et 1990, les organismes des Nations Unies et les autres organisations internationales concernées par les droits de l'homme ont examiné la possibilité d'engager les traditions religieuses dans la continuation de la mise en œuvre et du développement de la notion des droits de l'homme. Les raisons sont évidentes: premièrement, dans le processus de mise en œuvre des droits de l'homme dans les pays où l'État et la religion sont étroitement liés, il est nécessaire, à plusieurs degrés, d'inclure les traditions religieuses. Deuxièmement - et quel que soit le lien exact entre l'État et la religion dans un État donné -, les institutions religieuses peuvent, dans le cadre de la société civile, parler des droits de l'homme aux communautés locales (Lassen 2005, 84-85)."*

Elle continue (*ibid*, 85):

*"Dans la même période, une construction particulière de l'histoire des droits de l'homme est venue jouer un rôle important dans les efforts déployés à la fois pour laisser les droits de l'homme prendre racine dans des traditions culturelles spécifiques et pour trouver un terrain d'entente entre les différentes cultures dans le domaine des droits de l'homme. En 1948, la communauté internationale, à un certain degré, a préconisé la création d'une propriété collective des droits de l'homme, fondée sur les liens culturellement enracinés entre les différentes cultures et les droits de l'homme. Mais à ce stade, la construction de l'histoire des droits de l'homme n'était qu'une histoire avec des racines principalement occidentales. Dans les années 1980 et 1990, l'ONU, les autres institutions des droits de l'homme, et un nombre croissant de chercheurs ont préconisé la position que les principes fondamentaux des droits de l'homme, tel qu'ils sont exprimés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et d'autres documents relatifs aux droits de l'homme, sont étroitement liés et profondément inspirés par les différentes traditions culturelles et religieuses. Dans la construction d'une histoire des droits de l'homme qui accompagnait cette position, l'ensemble des traditions religieuses ont été perçues comme une source d'inspiration en ce qui concerne tant le passé historique et l'histoire postérieure des droits de l'homme."*

Lassen, toutefois, ajoute que les observateurs neutres de la religion et des droits de l'homme savent très bien que c'est beaucoup plus compliqué que ça. La relation entre les droits de l'homme et les religions, ou même entre certaines valeurs qui ont été inscrites plus tard dans les droits de l'homme, et les religions, anciennes et contemporaines, est loin d'être sans difficulté et encore plus loin d'être uniquement positive.

Ainsi, dans une autre contribution (2006,619) sur la discussion de la religion et des droits de l'homme, anciennes et contemporaines, Lassen écrit que "la relation entre les droits de l'homme et la religion fut un sujet d'émerveillement continu, fort et souvent marqué par des perspectives opposées, des débats animés, et parfois de confusion". Elle a donc rejoint ce que dit la spécialiste de la religion, Rosalind Hackett Hackett (2005), qui, en référence à d'autres universitaires, a décrit la relation entre la religion et les droits de l'homme comme "complexe", "mal à l'aise", et 'épineuse'.

Cependant, comme Lassen (2006,619) continue dans ses propos, la plupart des gens, des hommes et des femmes politiques, des militants et des chercheurs en matière des droits de l'homme ont de plus en plus accepté que "la religion est importante pour les droits de l'homme et que la religion est un partenaire indispensable qui doit être courtoisé si les droits de l'homme universels doivent être mis en œuvre partout dans le monde."

Cela a également abouti à une littérature croissante sur la religion et les droits de l'homme, que ce soit des précurseurs historiques de (certains) droits de l'homme dans les différentes traditions religieuses (ou l'inverse), ou le rapport historique et contemporain entre les droits de l'homme et les traditions religieuses, ou leurs textes classiques ou dans plusieurs contextes des religions à travers le monde, ou l'engagement réel ou l'opposition à aux droits de l'homme et la promotion de ceux-ci par certains leaders ou groupes religieux (cf. Hackett, 2005, 7 s.).

Bien que certains signalent les textes et les traditions qui parlent en faveur des liens positifs entre les différentes religions, d'autres insistent sur les textes, les passages ou les pratiques anciennes et contemporaines au sein des traditions religieuses qui pourraient être interprétées comme en conflit ou en opposition aux droits de l'homme contemporains.

Cela va d'une religion comme l'islam qui est souvent particulièrement ciblée en tant que non conforme aux normes relatives aux droits humains ni dans ses textes ou

dans ses formes présentes dans les pays autour du monde. Mais les universitaires ont, bien entendu, également soutenu, en référence à la fois des textes classiques et plus tardifs, anciens et contemporains, que le christianisme, contrairement à ce qui est prétendu, ne peut pas se targuer d'être différent. Il est possible que certains germes aient été susceptibles, plus tard et dans des circonstances particulières, d'ouvrir la voie pour la promotion des droits de l'homme, par exemple dans certains anciens textes chrétiens, mais cela pourrait être affirmé à propos de textes d'autres religions aussi.

En même temps, avec le christianisme, ainsi qu'avec l'islam et le bouddhisme, par exemple, l'histoire montre que les droits de l'homme et la démocratie et, par exemple, l'égalité des sexes, sont nés en opposition aux religions. A travers le monde aujourd'hui, on peut trouver des chrétiens, des musulmans, des bouddhistes, des hindouistes, etc. qui se comportent d'une manière qui porte atteinte aux droits de l'homme. Mais on peut, bien sûr, trouver également des sympathisants et des militants des droits de l'homme parmi des leaders religieux et des laïcs au sein de toutes les religions.

Néanmoins, comme l'écrit Lassen (2006, 619), il est

*"[E]vident [...] que les institutions religieuses, en tant que membres de la société civile (par exemple, les églises locales), peuvent être utilisées comme un moyen pour réaliser les droits de l'homme dans les communautés locales. De cette manière, les institutions religieuses peuvent fonctionner comme des puissants alliés des droits de l'homme. Si, d'autre part, ces institutions se déclarent ennemies ou simplement des observateurs neutres des droits de l'homme, cela peut, au moins dans certains pays, avoir des conséquences terribles pour la mise en œuvre des droits de l'homme. De même, il est clair que, dans les pays où la religion et l'État de droit sont étroitement liés, les droits de l'homme doivent bénéficier d'une reconnaissance religieuse afin d'être mis en œuvre avec succès."*

Par conséquent, il n'est pas étonnant que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) a lancé en 2017 un [cadre](#) pour la "Foi pour les Droits" qui "vise à rassembler les communautés religieuses de différentes confessions pour lutter contre la discrimination et la violence à caractère religieux en se donnant pour objectif commun de promouvoir les droits de l'homme et de défendre la liberté de religion ou de conviction. L'objectif est de favoriser le développement de sociétés pacifiques où la diversité est non seulement tolérée mais pleinement respectée et célébrée". L'initiative fut lancée pendant une réunion à Beyrouth qui a ensuite donné lieu à la [Déclaration de Beyrouth](#), ainsi qu'à une vidéo (voir le site) avec un discours par le Haut-Commissariat.

Sur le site on peut lire que:

*"La Déclaration de Beyrouth considère qu'en tant que croyants (théistes, non théistes, athées ou autres) nous aspirons à unir nos efforts et nos cœurs pour tirer parti des tentatives précédentes de lier foi et droits en articulant nos bases communes. Le sentiment religieux et les croyances individuelles et collectives peuvent s'exprimer et se développer là où les droits de l'homme, qui reposent sur l'égalité de tous les êtres humains, sont protégés. Réciproquement, les droits de l'homme peuvent tirer profit des fondements éthiques et spirituels profondément enracinés dans toutes les religions ou croyances.*

*Au lieu de se concentrer sur les divisions doctrinaires et théologiques, la Déclaration de Beyrouth favorise un engagement commun pour la protection de la dignité et de l'égalité de tous les êtres humains. La présente déclaration s'adresse à des personnes de religions et de convictions du monde entier. Elle a pour objectif de promouvoir des sociétés solidaires, pacifiques et respectueuses grâce à une plateforme commune tournée vers l'action, approuvée par toutes les parties concernées et ouverte à tous les acteurs qui partagent ses objectifs."*

On peut évidemment trouver d'autres initiatives similaires. On mentionne ici une initiative qui date de quelques années maintenant, mais qui est caractéristique par sa façon de souligner que, d'un point de vue religieux, l'humanité n'a pas de droits mais des "obligations", insistant sur le fait que les êtres humains sont "créés" par une puissance surhumaine et divine et que l'important est qu'ils ont l'obligation de suivre les règles morales fixées par ces pouvoirs surhumains et les textes sacrés et fondateurs de la religion en question. Une position un peu similaire est celle qui insiste - comme c'est le cas de certains protestants au Danemark – sur le fait que les droits de l'homme ont mis l'homme devant Dieu (et ont fait des êtres humains des êtres divins) et que les droits de l'homme sont donc en conflit direct avec le cœur du christianisme protestant.

Ainsi, on peut trouver dans plusieurs religions des initiatives spécifiques en matière des droits de l'homme (par exemple des actions similaires qui œuvrent pour la préservation de notre planète ou sur la crise climatique et écologique). On peut également mentionner les efforts de [l'Organisation de la Coopération Islamique](#) (OCI) (auparavant l'Organisation de la Conférence Islamique), un organisme qui a lancé son propre programme pour les droits de l'homme. Bien qu'elle ait été discutée et critiquée, l'OCI témoigne du poids des droits de l'homme internationaux et de la nécessité pour les religions de se relier aux droits humains. L'OCI a aussi [célébré](#) en 2018 le 70ème anniversaire de la Déclaration Universelle.

## Liste sélective des sources:

An-Na'im, A. A., 1996, "Islamic Foundations of Religious Human Rights" in: Witte J.J. & J. D. Van der Vyver (eds.), *Religious Human Rights in Global Perspectives: Religious Perspectives*, Martinus Nijhoff Publishers: Boston

Evans, M, D. 2009, *Manual of the Wearing of Religious Symbols in Public Areas*. French edition: Manuel sur le port de symboles religieux dans les lieux publics. Council of Europe Publishing: Strasbourg Cedex

Binderup, L. & T. Jensen (eds.) 2005, *Human Rights, Democracy & Religion*, The Institute of Philosophy, Education, and the Study of Religions, University of Southern Denmark: Odense

Hackett, R.I.J. 2005, "Human Rights and Religion: Contributing to the Debate", in: Binderup, L. & T. Jensen (eds.), *op.cit.* 7-21

Halliday, F. 1996, "Human Rights and the Islamic Middle East", in: Halliday, F. *Islam and The Myth of Confrontation* , Tauris: London, 133-159

Lassen, E.M. 2005 "International Human Rights Law and the Bible: Two International Norm-Setting Standards of the Modern World", in: Binderup, L. & T. Jensen (eds.), *op.cit.* 84-97

Lassen, E.M. 2006, "Religion and human rights: A vibrant and challenging marriage", in: Gomez, F.I. & K. de Feyter (eds.) *International Protection of Human Rights: Achievements and Challenges*, University of Deusto: Bilbao, 619-638

Mayer, A., 1998, "Islamic Reservations to Human Rights Conventions. A Critical Assessment" in: Rutten, S. (ed), *Human rights and Islam*, teksten van het op 6 juni 1997 te Leiden gehouden vijftiende RIMO-symposium: Leiden

Mayer, A, 1999, *Islam and Human Rights* , 3rd ed., Westview Press: Boulder

Skovgaard-Petersen, J. 2005, "Islamist Responses to Human Rights: The Contribution of Muhammad al-Ghazzali", in: Binderup, L. & T. Jensen (eds.), *op.cit.* 116-126